

Nous vous avisons que le

70^{ème} RALLYE MONT BLANC MORZINE

empruntera la route qui dessert votre résidence

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 de 12 h 06 à 00 h 53 (le 8/9)

entre Bioge et Vailly D22A

Cette route sera interdite à la circulation par **ARRETE PREFECTORAL** durant ces horaires.

La préfecture se réservant le droit de modifier ces horaires en fonction du nombre de participants et des faits de course

Les reconnaissances auront lieu :

SAMEDI 1 septembre de 9h00 à 17h00

et MERCREDI 5 de 9h00 à 17h00

ELLES SE DEROULERONT SUR ROUTES OUVERTES ET SERONT RIGOREUSEMENT CONTROLEES

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous prions d'agrèer,
Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Madame le Maire